



CGT Pierre-Fabre

Négociations salariales

NAO . Le 25 Novembre dernier a eu lieu la première réunion paritaire concernant les négociations salariales. La direction a présenté via le directeur financier la situation comptable de l'entreprise ; un chiffre principal est à retenir :

La marge opérationnelle a augmenté de 17 Millions d'€ par rapport à l'année dernière (122 millions d'euros en 2015, 139 millions en 2016).

Bien sûr, l'entreprise a dépeint un tableau pessimiste afin de préparer les organisations syndicales à accepter des propositions minimales. Ne soyons pas dupes ! Avec des crédits d'impôt multiples dont le CICE qui a rapporté 6,7Millions d'€ en 2015, le crédit impôt recherche à 35Millions d'€ en 2015 et un très bon niveau d'endettement, les fondamentaux de l'entreprise sont sains.

Dans notre tract « *spécial niveau de salaires* » du mois de novembre (**vous ne l'avez pas eu ? inscrivez-vous à notre newsletter sur le site cgpierrefabre.fr**), nous vous présentions les salaires de branche niveau par niveau ; notre but : que vous puissiez vérifier par vous-même votre salaire par rapport à la branche et faire ce simple constat :

LES NIVEAUX DE SALAIRE CHEZ PIERRE FABRE SONT INFÉRIEURS DE 10 à 15% PAR RAPPORT AUX AUTRES ENTREPRISES DU SECTEUR

(Pour un salaire de 2000€ brut, cela représente environ 300€ en moins par rapport à la branche)

La deuxième réunion de négociations aura lieu le 15 décembre prochain. La CGT ne peut se résoudre à accepter des propositions au rabais et consulte sur les sites les salariés pour éventuellement organiser des arrêts de travail.

La direction doit faire face à ses responsabilités ! Nous souhaitons, afin de minimiser l'écart qui nous sépare des autres industries que la direction accorde 75€ d'augmentation générale chaque année pour les 3 ans à venir, ces augmentations cumulées compenseraient en partie le déficit de salaire actuel.

Pour arriver à ce résultat, la CGT accepterait que les primes au « mérite » soient fusionnées dans l'augmentation générale.

Nous serons aussi vigilants à ce que les grilles de minima soient augmentées (contrairement à l'année dernière).

En plus des problèmes de salaires, les salariés des sites d'Avène, Soual et Muret nous font part de plus en plus souvent de leur mécontentement, **d'un durcissement des politiques RH**, des conditions de travail dégradées, d'un manque de reconnaissance du travail accompli.

Chaque site a aussi des problèmes spécifiques et sur certains d'entre eux la grogne monte.

ACCORDS D'ENTREPRISE.

La CGT Pierre Fabre a un cap : **signer les accords quand ils sont bons pour vous !** Ce mois-ci l'accord GPEC et l'accord Génération ont été négociés, nous ne serons signataires ni de l'un ni de l'autre, le premier ferme la porte d'un vrai dialogue social (les non signataires ne participeraient pas aux commissions liées à cet accord), le second n'accorde pas le même nombre de jours de fin de carrière suivant si vous êtes salariés sédentaires ou réseaux !!!!! 44 jours pour les réseaux, 25 pour les sédentaires...

(pour en savoir plus contactez-nous)

LA CGT
SA FORCE C'EST
VOUS



TU VEUX **DEFENDRE TES DROITS**
ET EN GAGNER DE NOUVEAUX ?
REJOINS-NOUS A LA
CGT Pierre Fabre

